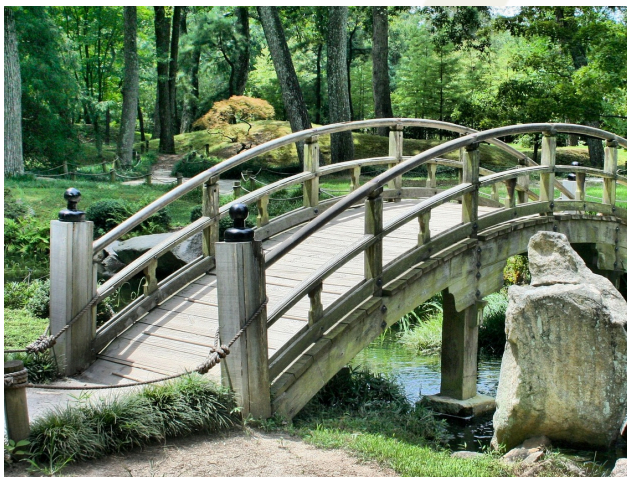
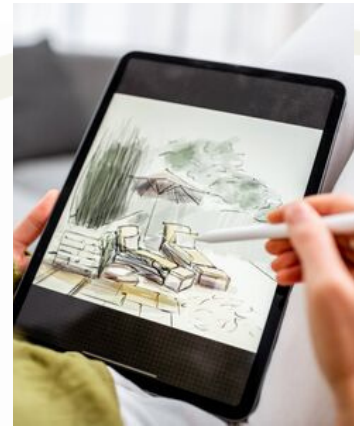


BTSA AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Le BTS AP vous apportera des bases solides pour réaliser une analyse de site, élaborer des projets d'aménagements, effectuer des choix techniques et économiques et organiser la réalisation de travaux.

Que vous souhaitiez vous approprier des techniques végétales et de construction paysagère, intégrer l'écologie et le développement durable, appréhender le fonctionnement des collectivités territoriales, développer votre sens artistique et comprendre les problématiques sociales, culturelles et historiques, ce BTS s'adresse à vous !



ORGANISATION

- **Formation sur 2 ans :**
 - 20 semaines en centre
 - 27 semaines en entreprise
 - 5 semaines de congés payés
- Possibilité d'aménager des parcours individualisés

DIPLÔME

L'examen est constitué :

- de contrôle en cours de formation (CCF)
- d'épreuves terminales de fin de formation, écrites ou orales

Certificateur : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir 16 ans OU - de 30 ans
- Être titulaire d'un niveau 4 (bac) minimum
- Signer un contrat d'apprentissage
- Dossier d'admission du CFA ou Parcoursup
- Motivation et autonomie pour ce type d'emploi
- Possibilité de suivre la formation en attendant de trouver un employeur (3 mois). Aide à la recherche de contrat d'apprentissage
- Modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes RQTH
- Entrées tout au long de l'année sous réserve de places disponibles

INFOS PRATIQUES

Retrouvez ici toutes les infos apprentissage : statistiques, rémunérations, aides...

**Formation gratuite
et rémunérée**

www.agrocampus64.fr



Apprentissage

ENSEIGNEMENTS

Tronc Commun

Techniques d'expression et de communication Sciences Économiques et Sociales Éducation Physique et Sportive Conduite de projet Préparation à la poursuite d'études et/ou à la recherche d'emploi Langues vivantes (anglais ou espagnol)

Capacités professionnelles

- Organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagement paysager
- Gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique
- Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers
- Assurer la gestion technico-économique de chantiers
- Élaborer un projet d'aménagement paysager

Enseignement d'Initiative Local (EIL) au choix

Pluridisciplinarité

Permettre l'acquisition de certaines compétences ou connaissances grâce à l'éclairage de plusieurs disciplines sur un même objet d'étude (études de cas, enquêtes, visites, travaux pratiques...)

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en face à face
- Formation en situation professionnelle
- Sorties pédagogiques (Salons professionnels,, entreprises du paysage, jardins...)

Contacts :

- Coordination de la formation : **Cyril PHILIPPE** / cyril.philippe@educagri.fr
- Secrétariat pédagogique : cfa.pyrenees-atlantiques@educagri.fr

CFAA 64 - SITE D'ORTHEZ

1595 Av. François Mitterrand, 64300 Orthez
05 59 39 91 89 - www.agrocampus64.fr

COUT DE LA FORMATION

- La formation est gratuite pour l'apprenti-e (hors frais annexes hébergement, restauration, transport...), les coûts pédagogiques sont entièrement pris en charge par l'employeur (ou son financeur).
- Autres cas : nous contacter

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle
- Certificat de Spécialisation
- Écoles supérieures (architecte ou ingénieur paysagiste)

ENTREPRISES D'ACCUEIL

- Associations
- Collectivités territoriales
- Entreprises assurant des travaux paysagers de création ou de conception

DÉBOUCHÉS / MÉTIERS

- Responsable de chantiers
- Technicien Supérieur en bureau d'études
- Responsable d'aménagements paysagers au sein de collectivités
- Chef d'entreprise en paysage